

ACTUALITÉ MAQUEREAU



Pourquoi parle-t-on autant du maquereau en ce moment ?

Pour toujours mieux gérer sa ressource en produits de la mer, l'Union européenne s'appuie sur la science, et met en œuvre une politique de gestion de ses ressources halieutiques basée sur les avis annuels d'un organisme composé de scientifiques de divers pays européens, le CIEM (Conseil International pour l'Exploitation de la Mer).

Le 3 octobre dernier, le CIEM a recommandé une réduction de 77% des quotas de maquereaux pour 2026¹ concernant le stock de l'Atlantique Nord-Est. Cette recommandation

drastique fait suite à plusieurs années de surexploitation du stock par **certains États côtiers non-membres de l'Union européenne**.

À la suite de cet avis, les ministres européens de la Pêche, réunis le 12 décembre, ont acté une réduction sévère des captures pour 2026. Pour la France, cette décision se traduit par une chute brutale du quota initial, qui passe de **7 679 tonnes²** à environ 2 400 tonnes, soit une baisse de près de 70 %.

Pourquoi en arrive-t-on à une telle baisse ?

Le stock de maquereau de l'Atlantique Nord-Est est exploité par des flottilles de pays membres et non membres de l'Union européenne. Il est donc nécessaire pour l'Union Européenne de négocier avec 5 autorités souveraines : la Norvège, le Royaume-Uni, l'Islande, les Îles Féroé et le Groenland. Depuis plus de dix ans, ces différentes parties **n'arrivent plus à s'entendre** sur la manière de gérer la ressource et notamment les captures maximales autorisées pour permettre une gestion durable. Par conséquent, aucun accord global sur les quotas n'a pu être conclu...

Ainsi, c'est chaque autorité qui fixe de façon unilatérale ses quotas de pêche. Si l'Union européenne a fixé des quotas respectant les recommandations scientifiques, ce n'est pas le cas des autres acteurs.

Les avis du CIEM évaluent la population entière de maquereaux, mais cette population est gérée selon trois unités de gestion différentes (Nord, Ouest et Sud), avec divers pays (Norvège, Grande-Bretagne, Îles Féroé et pas européens). Finalement, les avis du CIEM sont loin d'être suivis. D'après l'organisme, depuis 2014, les dépassements des pays hors-UE représentent, en moyenne chaque année, **des captures supérieures de 40 % aux recommandations**.

CONSÉQUENCES

Même si les pêcheurs européens et français respectent des quotas stricts, en accord avec les recommandations scientifiques, le maquereau est en situation de surpêche car **les partenaires nordiques maintiennent des quotas excessifs**.

¹ ICES. 2025. Mackerel (*Scomber scombrus*) in subareas 1-8 and 14 and Division 9.a (the Northeast Atlantic and adjacent waters). In Report of the ICES Advisory Committee, 2025. ICES Advice 2025, mac.27.nea. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.27202689> https://ices-library.figshare.com/articles/report/Mackerel_i_Scomber_scombrus_i_in_subareas_1-8_and_14_and_in_divisions_9_a_12_a_and_12_b_Northeast_Atlantic_and_adjacent_waters_/27202689.

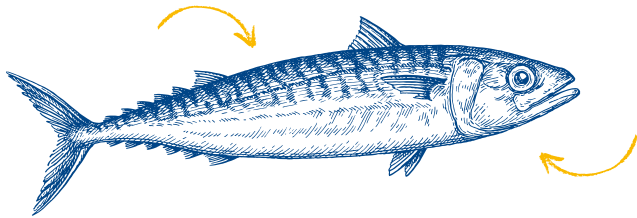
² LégiFrance, "Arrêté du 18 mars 2025 portant répartition de certains quotas de pêche accordés à la France pour l'année 2025" <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051357808>



Quel impact sur la pêche française ?

Le quota initial français de 2025 de **7 769 tonnes** marquait déjà une forte baisse de 30,6% par rapport à 2024.

L'année 2026 débutera avec un quota provisoire français de 2 427 tonnes jusqu'au mois de juin.



Cette forte réduction frappe tous types et toutes tailles de navires, ce qui affecte les ressources économiques des entreprises de pêche, déjà mises à mal par les nombreuses crises qui se succèdent ces dernières années.

Pour l'aval de la filière, on craint une augmentation des prix à la première vente pour le maquereau de pêche française (déjà +10 à +20 % sur la période 2022-2024 – source FranceAgriMer) ainsi qu'une augmentation du maquereau en provenance des pays non-membres de l'Union Européenne.

Quelle est la demande de la filière aujourd'hui ?

Face à cette situation, la pêche française souhaite éviter à la seule filière européenne de subir les conséquences de la surexploitation par des pays tiers.

L'ensemble des maillons de la filière pêche française se mobilise pour réclamer **une réponse ferme de l'Union européenne** face aux pays tiers (Islande, Îles Féroé, Grande-Bretagne, Norvège), responsables de cette situation de surpêche et de la concurrence déloyale qui en découle.



Chaque maillon de la filière est fragilisé : sans ressource durable, c'est toute la chaîne – du bateau au marché – qui s'effondre.



Frédéric Toulliou,
Président de France Filière Pêche

Pourquoi les consommateurs peuvent continuer à acheter du maquereau ?

Le maquereau reste un **poisson excellent pour la santé, nutritif et accessible**. Comme beaucoup d'autres poissons, il est une source privilégiée en acides gras oméga-3, et l'Anses recommande d'ailleurs d'en consommer deux fois par semaine³.

Si les prix peuvent parfois légèrement varier, le maquereau reste une espèce très abordable, et très populaire chez les consommateurs français (43% des ménages en ont acheté et consommé, sous quelque forme que ce soit, en 2024).

Au quotidien, pour des achats de produits de la mer, la référence, c'est PAVILLON FRANCE !



PAVILLON FRANCE, c'est la garantie d'une pêche fraîche et de qualité, issue de bateaux français

- Des produits capturés et débarqués par des navires de pêche battant pavillon français.
- La qualité et la fraîcheur garanties.

³ Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation : <https://www.anses.fr/fr/content/manger-du-poisson-pourquoi-comment>